

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du **jeudi 23 octobre 2014**  
à **9H30 à La Roche Bernard**

---

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 23 octobre 2014 à 9H30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUÉRIN.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique donnant pouvoir à Monsieur Yvon MAHE
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du jeudi 23 octobre 2014**  
**à 9 H 30 à La Roche Bernard**

---

**9 RESSOURCES:**

**Marchés publics : A - Procédures de dévolution**

**B - inventaire des cours d'eau : appel d'offres ouvert**

**A - Marchés publics : Procédures de dévolution (tableau des marchés)**

Dans sa séance du 6 septembre 2011, le Conseil d'Administration a donné délégation permanente au Président pour signer les marchés de travaux, fournitures et services passés en procédure adaptée, et les avenants n'atteignant pas 5 % du montant global des marchés.

Le tableau joint en annexe est proposé au Conseil d'Administration à titre d'information pour présenter les opérations passées depuis le 26 juin 2014, et prendre connaissance de l'objet (définition des besoins à satisfaire) et l'estimation de celles à venir.

**Le Conseil d'Administration prend acte.**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT**

  
**Jean-François GUERIN**



MARCHES 2014

N° marché	Entreprise	Attribution Commission d'Appel d'Offres	Notification	AAPC	Estimation	Montant € HT	Montant € TTC	Avenants / Marchés compl.	Site internet	Objet	procédure
2014		CAO		AAPC BOAMP + Dématerialisation + Préfecture	240 000 TTC				Site internet	Inventaire des cours d'eau Marché à bons de commande	Appel d'offres ouvert
2014				AAPC BOAMP 11 septembre 2014	68 000 HT				SIREMI	Elaboration d'un film de sensibilisation grand public avec animations numériques 2D et 3D sur les inondations du bassin de la Vialine	Procédure adaptée
2014	ORANGE (35 Rennes)		Notification 17 mars 2014 avec OS à compléter du 01/04/2014	consultation de 5 prestations le 25/02/2014 + mise en ligne intranet	inf à 15 000 €	12562,56HT (348,96HT mensuels)	418,75TTC mensuels X 36 mois = 150756TTC			Fourniture de liaisons haut-débit et de services associés pour des sites distants Accès à Internet locaux (du 01/04/2014 au 31/03/2017)	Procédure adaptée
2014				AAPC BOAMP en octobre 2014	20 000 HT					Contrat de maintenance du système de télégestion du barrage d'Arzal TELEGESTION - CONSULTATION POUR 1 AN (Fin du contrat SAUR le 31 décembre 2014)	Procédure adaptée
2014				AAPC BOAMP 3 entreprises le 17/01/2014		3 980	4 476			Travaux de renouvellement des rotules du pont levant de l'écluse du barrage d'Arzal	Procédure adaptée
2014	GRUPE TC (44600 ST NAZAIRE)		Notification et OS du 21/2/14	Consultation 3 entreprises le 17/01/2014						Travaux de renouvellement des rotules du pont levant de l'écluse du barrage d'Arzal	Procédure adaptée
2014	GRUPE TC (44600 ST NAZAIRE)		Notification et OS 20 mai 2014	AAPC BOAMP 31 mars 2014	90 000 maxi sur les 4 ans	23902 € HT pour 4 ans (20222 serveur et 3880 maintenance)	28682,40 € TTC			Lot 1 : Téléphonie fixe (abonnements et consommations), accès internet et VPN (15/07/2014 au 15/07/2018) Téléphonie Lot 2 : Amélioration et maintenance du système de téléphonie IP (15/07/2014 au 15/07/2018)	Procédure adaptée
2014				Consultation fin octobre 2014	35 000 €					Maintenance du parc de logiciels SIG (années 2012-2013-2014) (cf marché 2013-31consultation en novembre 2014)	Procédure adaptée
2014	ARMONIE (56 LAHESTER)		06/07/2014 entreprises	Consultation 4	inf à 15 000 €	9090 € HT	10908 € TTC			Fourniture de 3000 litres d'huile hydrolio 46 (barrage d'Arzal, rotateur et pont de Cray)	Procédure adaptée
2014	TECHNATURA (444310 HERBIGNAC)		02/06/2014	AAPC BOAMP 22 avr 2014	30000 par an	19281 € HT la première année	23137,20 € TTC la première année			Entretien des espaces verts du barrage d'Arzal (marché à bons de commande 4 ans) Du 1er juin 2014 au 31 mai 2018	Procédure adaptée
2014	DERVERN (35250 MOUZÉ)		24 avr-14	AAPC BOAMP 21 MARS 2014	12500 € TTC	7800	9360			Etude - cartographie et description floristique des marais de Vialine	procédure adaptée
2014	Chambre d'Agriculture 44 (44 Nantes)		20-mai-14	AAPC BOAMP 27 mars 2014	12500 TTC		27060 € TTC			Etude -Evaluation de la valeur agronomique des prairies des marais de Vialine	procédure adaptée





11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

## **B - Marchés publics : inventaire des cours d'eau : appel d'offres ouvert (carte inventaires cours d'eau)**

Dans ses préconisations 118 et 119, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vilaine impose aux communes la réalisation d'un inventaire de cours d'eau.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a mandaté l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) en 2007 pour la réalisation des inventaires à l'échelle des bassins hydrographiques. Le cahier des charges prend en compte les inventaires communaux déjà réalisés et détermine les mises à jour pour assurer leur compatibilité.

A ce jour, hormis les 6 inventaires déjà réalisés par l'IAV, désignée maître d'ouvrage par la CLE du SAGE Vilaine, il en reste 18 à effectuer, répartis comme suit :

- 5 inventaires en cours en régie
- 7 inventaires restant à réaliser en régie
- 6 inventaires restant à réaliser en prestation

Le Conseil d'Administration de l'IAV, dans sa délibération du 23 octobre 2013, a adopté la proposition de programmer ces 18 inventaires sur 5 ans.

Les 6 inventaires à réaliser en prestation extérieure sur la partie Oust (Ninian, Yvel, Oust moyen, Claie, Arz, Oust aval), sont estimés à 240 000 €, subventionnés à hauteur de 80 %.

Au vu de ce montant, supérieur au seuil européen de 207 000 € pour les marchés de services, un appel d'offres sera obligatoire, ainsi qu'une réunion de la commission d'appel d'offres pour l'attribution du marché. Celui-ci prendra la forme d'un marché à bons de commande avec une répartition des 6 inventaires, estimés à 40 000 € chacun, sur une durée de 3 ans (à raison de deux inventaires par an).

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

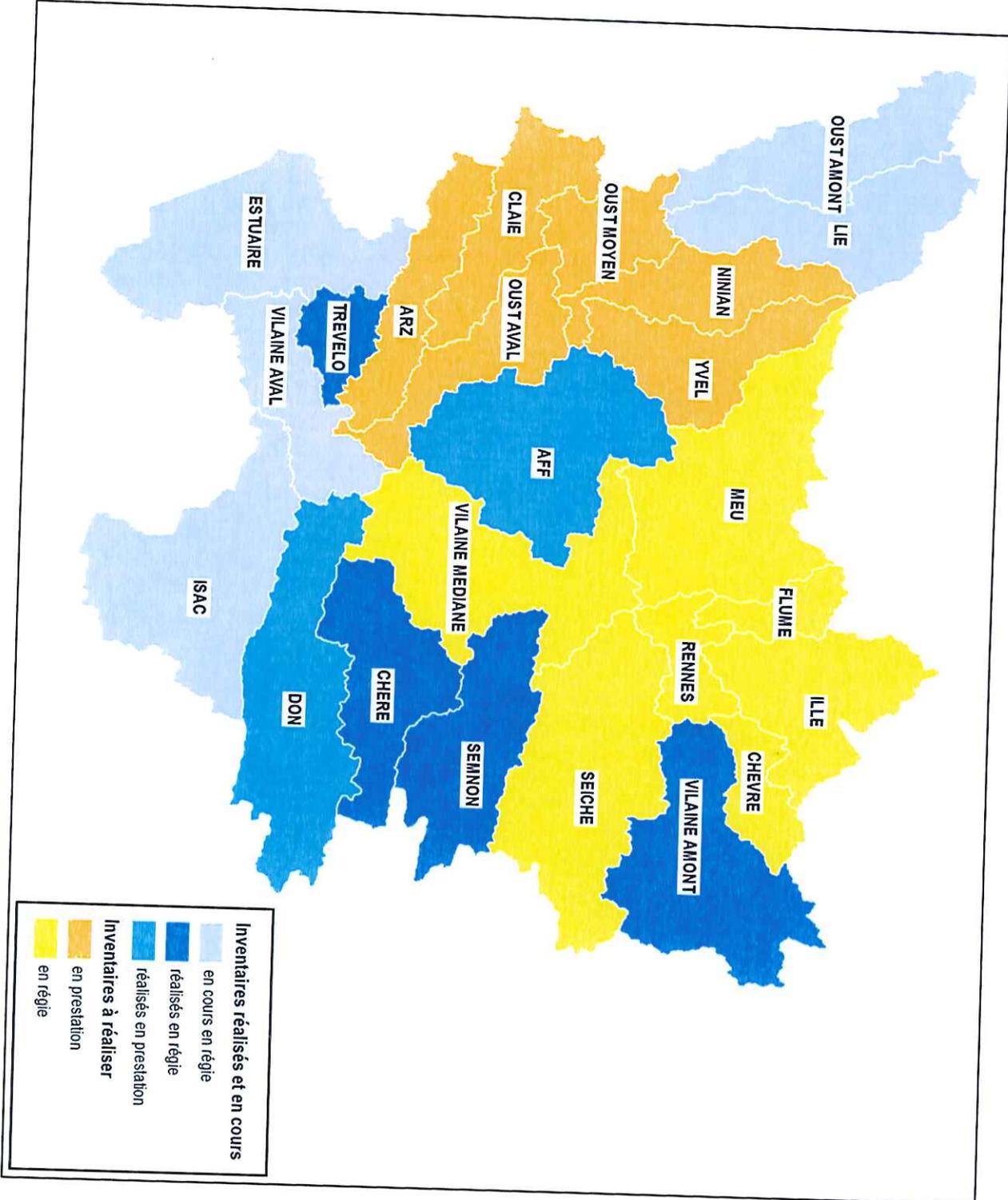
- **autorise le lancement d'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert pour les 6 inventaires à réaliser**
- **autorise le Président à signer toutes pièces afférentes.**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRÉSIDENT**

  
**Jean-François GUERIN**

THE  
MAGAZINE  
OF THE  
AMERICAN  
SOCIETY  
OF  
MUSIC  
TEACHERS  
AND  
SINGERS  
PUBLISHED  
BY THE  
MUSIC  
TEACHERS  
ASSOCIATION  
OF AMERICA  
1910

REPERE



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The text notes that without reliable records, it would be difficult to track the flow of funds and identify any irregularities.

2. The second part of the document focuses on the role of internal controls in ensuring the accuracy of financial reporting. It describes how internal controls are designed to prevent errors and misstatements, and to ensure that all transactions are properly authorized and recorded. The text highlights that strong internal controls are a key component of an organization's risk management strategy.

3. The third part of the document discusses the importance of transparency and accountability in financial reporting. It notes that providing clear and concise information to stakeholders is essential for building trust and confidence in the organization's financial performance. The text also emphasizes the need for regular audits and reviews to ensure that the financial statements are accurate and reliable.

4. The fourth part of the document discusses the role of technology in improving financial reporting. It notes that the use of advanced software and systems can help to automate many of the manual processes involved in financial reporting, reducing the risk of errors and increasing the efficiency of the process. The text also highlights the importance of ensuring that the technology used is secure and reliable.

5. The fifth part of the document discusses the importance of ongoing training and education for financial reporting staff. It notes that the financial reporting environment is constantly evolving, and staff must stay up-to-date on the latest regulations and best practices. The text emphasizes that providing regular training and education is essential for ensuring that staff have the skills and knowledge needed to perform their duties effectively.